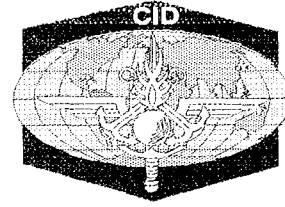


J-2017 2015



## MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



## QUEL AVENIR POUR LE JAPON ?

### RESUME

Qualifié de superpuissance, le Japon n'en possède que les attributs économiques et sociaux. Par contre, il présente de nombreuses faiblesses structurelles. Or actuellement, l'économie et la société japonaise traversent une crise sans précédent. On peut donc, dans ces conditions, s'interroger sur l'avenir du Japon.

A l'heure de la mondialisation, le Japon ne pourra survivre que s'il acquiert ce qui lui fait le plus défaut : une crédibilité et un poids diplomatique.

**CDT TOUBIN**  
**Groupe C5**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. LE JAPON : SUPERPUISSANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE.....</b>	<b>3</b>
1.1. PUISSANCE ECONOMIQUE .....	3
1.1.1. <i>La seconde puissance industrielle mondiale.....</i>	<i>3</i>
1.1.2. <i>Une des principales puissances scientifiques et technologiques .....</i>	<i>4</i>
1.1.3. <i>La première puissance financière du monde .....</i>	<i>4</i>
1.2. PUISSANCE SOCIALE ET CULTURELLE.....	4
<b>2. CEPENDANT DES SIGNES DE FAIBLESSES.....</b>	<b>5</b>
2.1. D'IMPORTANTES FACTEURS DE DEPENDANCE .....	5
2.1.1. <i>Dépendances géopolitiques.....</i>	<i>5</i>
2.1.2. <i>Une population en déclin.....</i>	<i>6</i>
2.2. UNE DIPLOMATIE NAÏVE .....	6
2.3. UN PACIFISME « INSTITUTIONNEL ».....	7
<b>3. L'ECONOMIE ET LA SOCIETE JAPONAISE EN CRISE.....</b>	<b>7</b>
3.1. ECONOMIE : LA FIN DE L'ETAT DE GRACE .....	7
3.2. UNE SOCIETE AU BORD DE L'IMPLOSION.....	8
3.2.1. <i>Crise de confiance de la population.....</i>	<i>8</i>
3.2.2. <i>Rejet d'un système politique corrompu .....</i>	<i>9</i>
<b>4. QUELLES SOLUTIONS POUR SURVIVRE ? .....</b>	<b>9</b>
4.1.1. <i>Emanciper la diplomatie japonaise.....</i>	<i>9</i>
4.1.2. <i>Affirmer la défense japonaise .....</i>	<i>10</i>
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>

De l'échec de l'aventure de la « sphère de coprosperité asiatique » à la reconstruction du pays sur des bases nouvelles, le Japon est devenu en cinq décennies une des plus grandes puissances économiques, industrielles et financières du monde inspirant à l'Occident un mélange de fascination et de jalousie.

Mais peut-on appeler superpuissance un « nain politique » sans véritable armée, sans politique étrangère et, qui plus est, présentant d'importants facteurs de dépendances ?

Plus grave encore, ce qui, hier, faisait la force nipponne, aujourd'hui, s'émousse. Au plan économique d'abord : après avoir été frappé par la récession, le pays s'enlise dans une durable crise structurelle.

La rupture est aussi sociale. Les clichés qui ont cours en Occident sur la cohésion d'une société dominée par les valeurs confucéennes de discipline et d'intégration devront être dépoussiérés. Le fanatisme criminel de la secte Aum, l'incurie du pouvoir face à la catastrophe du séisme de Kobe et la fin de l'emploi à vie sur fond de montée du chômage se conjuguent pour ébranler l'un des mythes du Japon « super star », celui de la sécurité collective.

A cela s'ajoute la désaffection croissante de l'opinion à l'endroit d'un système de pouvoir verrouillé par le jeu des clientèles et miné par la corruption.

Dans ces conditions, on peut se demander comment le Japon pourra survivre à l'ère de la mondialisation.

La seule solution, qui s'offre à lui, est d'acquérir enfin une crédibilité et un poids diplomatique qui le fera reconnaître définitivement comme grande nation. Cela passe par une émancipation de sa diplomatie et une affirmation de sa défense. Mais la tâche n'est pas aisée, tant demeurent vives, les oppositions internes et les suspicions des capitales asiatiques à l'endroit du moindre indice d'un réveil du nationalisme nippon.

## **1. LE JAPON : SUPERPUISSANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

### **1.1. PUISSANCE ECONOMIQUE**

Seconde puissance économique du monde après les Etats-Unis, le Japon frappe les esprits par ses données économiques. Avec 2,5 % de la population mondiale, le Japon réalise 15% du PNB mondial (contre 4% en 1960). Son économie est multipliée par quatre entre 1970 et 1994. Son PNB passe de 14% à 84% de celui des Etats-Unis entre 1968 et 1996. Il est aujourd'hui supérieur à la somme de celui de l'ex-RFA, de la France et de la Grande-Bretagne réunies pour une population 40% moins nombreuse et sur un territoire presque trois fois moins étendu et dépourvu de ressources naturelles.

#### ***1.1.1. La seconde puissance industrielle mondiale***

Le Japon est passé de 4% de la production mondiale en 1960 à plus de 14% en 1995. Aujourd'hui, l'industrie japonaise emploie 33,7% des actifs. Entre 1984 et 1993, l'Allemagne et le Japon ont été les seuls grands pays à créer des emplois industriels sur leurs bases nationales. Cette dynamique générale repose sur un fort investissement industriel (18,3% du PIB en 1993, France : 11,8%) du

fait des spécificités du système financier national qui permet aux firmes de disposer d'une masse de capitaux à des taux d'intérêt bas.

Historiquement, la Haute Croissance (1950-1973) était marquée par la production de masse dans les industries de base (métaux et non-ferreux, sidérurgie, chimie, pétrochimie, navale) où le Japon occupe encore aujourd'hui un des premiers rangs. Elles ont entraîné les biens d'équipement et de consommation à partir de l'importation de matières premières dont le Japon est peu doté. Depuis, le pays connaît une restructuration industrielle permanente du fait de chocs successifs : chocs pétroliers de 1973 et 1979, surévaluation du yen à partir de 1985, récession du marché mondial depuis 1989 enfin éclatement de la « bulle » spéculative.

Aujourd'hui, le pays restructure et délocalise les industries fortes consommatrices d'énergie ou de matières premières et les secteurs à faible valeur ajoutée. En revanche, il développe les hautes technologies (électronique professionnelle et grand public, informatique, bureautique, télécommunication,...).

### **1.1.2. Une des principales puissances scientifiques et technologiques**

Grâce à un effort de recherche-développement élevé (3% du PIB; Etats-Unis : 2,8%; moyenne CEE à 12 : 1,8%), le Japon détient certains monopoles dans les équipements de haute technologie. La conséquence géopolitique qui en résulte, est la capacité, pour le Japon, de dominer technologiquement les Etats-Unis et l'Europe. De plus, le Japon accélère son effort d'innovation : les dépenses de recherche-développement atteignent 500 milliards de francs en 1994, financées à 83% par les entreprises. Ainsi, la force de frappe est évidente : les douze premiers groupes japonais dépensent l'équivalent de l'effort total de recherche annuel français.

### **1.1.3. La première puissance financière du monde**

Le Japon est aujourd'hui la première puissance financière du monde. Ainsi, les dix premières banques mondiales sont japonaises. De plus, en devenant le premier créancier du monde l'influence du Japon s'est accrue. Le cumul des investissements à l'étranger a été multiplié par sept de 1980 à 1989 et double tous les 3 ans depuis 1984. Aujourd'hui, le Japon contrôle 43% de la capitalisation boursière mondiale contre 22% en 1985, 14% en 1980.

## **1.2. PUISSANCE SOCIALE ET CULTURELLE**

Un élément caractéristique du système productif japonais a trait à la nature et à la qualité des rapports sociaux largement structurés par des facteurs culturels. La mobilisation et la qualité de la main-d'oeuvre et ses modes de gestion constituent le socle de la croissance d'après-guerre. Ces relations combinent la recherche permanente du consensus social et une forte hiérarchie. Cette forte cohésion collective n'empêche pas une mise en concurrence féroce entre individus dont témoigne le rôle des concours dans le cursus de formation. Sélectif, le système dégage une petite élite face à une masse d'employés compétents, loyaux et disciplinés jusqu'ici relativement maléables. La durée de travail est élevée même

si le nombre d'heures annuelles de travail est en diminution. Les congés payés sont courts (moyenne : 7,5 jours); le taux d'absentéisme faible et les grèves rares.

Ces caractéristiques de la société japonaise s'expliquent par le rôle des héritages culturels, philosophiques et religieux. Ainsi, une grande partie de la sociabilité japonaise se construit sur le rôle essentiel accordé au temps comme capital social, comme en témoignent le principe traditionnel de la gestion sociale des salariés (avancement à l'ancienneté, emploi à vie, légitimité de la hiérarchie) ou respect pour l'ancêtre, le sage ou le supérieur.

Le Japon offre l'image d'une homogénéité sociale et culturelle si grande qu'il semble difficile de concevoir que son espace puisse être topographiquement émietté, morcelé en plusieurs centaines d'îles.

## **2. CEPENDANT DES SIGNES DE FAIBLESSES**

### **2.1. D'IMPORTANTES FACTEURS DE DÉPENDANCE**

#### ***2.1.1. Dépendances géopolitiques***

Malgré ses succès, le Japon présente deux facteurs de dépendance géopolitique. Premièrement, pour des raisons géologiques, le Japon - à la différence là encore des Etats-Unis et de l'Europe - présente une plus forte dépendance à l'importation de sources énergétiques et de matières premières dont la rareté constitue son « talon d'Achille ». L'accès aux matières premières minérales et végétales explique en partie la particularité de la géopolitique économique nipponne face à la politique américaine : prudence et pragmatisme face aux conflits régionaux et aux zones de tension (Proche et Moyen-Orient), recherche de stabilité des pays fournisseurs, contrats de fournitures à long terme en échange de technologies et d'investissements, délocalisations d'activités afin de disposer d'approvisionnements sûrs... La sécurité du Japon repose sur le maintien, autant que faire se peut, de la liberté des échanges et des voies de communication.

Deuxièmement, malgré la mise en valeur intense du territoire, le pays se trouve en situation de dépendance alimentaire. C'est pourquoi le Japon est importateur mondial de produits alimentaires (28% des échanges mondiaux pour la pêche, par exemple) pour une valeur atteignant plus de 1% de son PNB. Il importe 89% de son soja, 70% de ses céréales, 60% de son sucre ou 30% de sa viande bovine. Son taux de couverture alimentaire ne cesse de se dégrader en passant de 80% en 1960 à moins de 50% en 1992. Ce processus s'explique par des décisions économiques et politiques nationales. La réforme agraire imposée par les Etats-Unis en 1945, puis le processus de modernisation mirent en place une paysannerie de petits propriétaires exploitants qui pesa d'un poids politique considérable dans un sens conservateur dans les décennies soixante et soixante-dix. Jusqu'en 1960, les surfaces cultivées augmentent et la société reste hantée par les famines. Mais les décennies suivantes renversent ces équilibres (exode rural, urbanisation, industrialisation). En 1993, l'agriculture traverse une crise du fait de sa faible productivité, du morcellement des exploitations et du vieillissement de la population rurale (25% des agriculteurs ont plus de soixante-cinq ans). Le nombre de paysans passe de 6 millions de ménages en 1960 à 3,8 en 1992. Le pays importe ainsi un million de tonnes de riz en 1993, soit 10% du commerce

mondial de cette denrée, du fait des mauvaises récoltes. La riziculture passe de 52% du revenu agricole en 1960 à seulement 29% en 1990 alors que son coût de production est neuf fois supérieur à ce qu'il est en Thaïlande.

### **2.1.2. Une population en déclin**

Le Japon vieillit. Parce que les Japonais vivent plus longtemps, mais aussi parce qu'ils ont moins d'enfants. Ce changement démographique est facteur de changement social, politique (conservatisme) et économique (accroissement des charges sociales, marché de l'emploi).

En 1992, pour la treizième année consécutive, le taux de natalité a diminué de 0,1 point pour atteindre 9,8 pour 1000 : le nombre de naissances, qui était de 2,09 millions en 1973, est tombé à 1,21 million. L'insuffisante fécondité (1,53) risque de provoquer un déclin absolu de la population vers 2010-2020. Vers 2018, si la tendance actuelle se confirme, les plus de 65 ans formeront le quart de la population contre 12% aujourd'hui. L'archipel deviendra le pays le plus « âgé » de la planète, et il n'y aura plus que 2,3 actifs pour supporter la charge d'une personne âgée, contre 5,7 actuellement.

L'évolution démographique augmentera considérablement les charges représentée par les retraites et pourrait globalement affecter le dynamisme de l'économie nipponne. A l'accroissement des charges fiscales et à la réduction de la main d'oeuvre disponible s'ajoutera une baisse du taux d'épargne (les personnes âgées, ayant des revenus plus faibles, épargnent moins que le reste de la population). Dernière conséquence : une aggravation des disparités régionales. Le vieillissement de la population est, en effet, plus accentué dans des régions reculées et peu développées.

## **2.2. UNE DIPLOMATIE NAIN**

Pays vulnérable entre tous, entouré de trois voisins possesseurs de l'arme atomique, le Japon ne dispose pas de moyens majeurs de défense. Bien plus : l'article 9 de sa constitution lui refuse « la menace ou l'utilisation de la force comme moyen de régler les conflits internationaux ». Ceci explique pourquoi le Japon s'est réfugié, contraint et forcé, à l'ombre du parapluie américain. Il en résulte que la relation nippon-américaine est une relation de dépendance à l'égard des Etats-Unis qui limite d'autant la marge de manoeuvre diplomatique japonaise. Ainsi, par exemple, la normalisation des relations entre le Japon et la Chine n'a pu s'opérer qu'en 1972 non point tant à cause des rancoeurs du passé qu'en raison de l'attitude de Washington qui, se refusant à reconnaître le gouvernement communiste, entraînait le Japon dans son sillage.

Dominée par le poids de son alliance avec les Etats-Unis, la politique étrangère du Japon a peu de chance de développer un véritable dialogue politique sans l'aval de ce dernier.

A cela se rajoute les ambiguïtés de la politique japonaise à l'égard de l'extérieure. Le décalage entre le discours tenu par les dirigeants japonais et leurs actions a largement été illustré lors de la guerre du Golfe. Alors que les Etats-Unis et leurs principaux alliés réagissaient très rapidement à l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, le Japon s'enferme dans ses contradictions et ne prit position que trois semaines plus tard. Le Japon demeure lourdement handicapé par

l'absence de consensus en matière de politique de sécurité à partir du moment où celle-ci engage sa responsabilité hors des frontières de l'Archipel.

Enfin, vis à vis de ses voisins du Sud-Est Asiatique, le Japon garde l'image d'un Japon militairement puissant et brutal et même une image d'un Japon plus négative que celui du colonialisme européen.

En fait, le seul domaine où le Japon peut marquer sa présence dans la diplomatie multilatérale est le domaine financier; il est désormais avec l'Allemagne au deuxième rang des pays qui apportent leur contribution au Fonds Monétaire International.

Tout ceci n'est pas encore suffisant pour faire du Japon une grande puissance politique à la mesure de son poids économique et financier.

### **2.3. UN PACIFISME « INSTITUTIONNEL »**

La politique de défense du Japon est marquée par un compromis délicat entre le pacifisme militant gravé dans la constitution comme dans les esprits de la population japonaise et la nécessité d'assurer une sécurité minimale à l'un des pays les plus vulnérables de la planète. L'application de ce compromis repose sur la notion de défense conjointe nippo-américaine et sur l'existence de forces d'autodéfense aux missions exclusivement défensives.

Mais ces éléments ne suffisent pas à définir une défense japonaise authentiquement nationale qui ferait du pays une puissance à part entière.

Le pacifisme de l'opinion publique au Japon, et d'une très large partie de la classe politique, est l'un des facteurs essentiels qui pèsent sur l'élaboration de la politique de sécurité et, au-delà, sur le rôle que Tokyo peut prétendre jouer sur la scène internationale. Le poids des sentiments pacifistes dans un pays qui revendique parfois le statut « d'objecteur de conscience international » devrait interdire toute rupture brutale avec les positions passées.

Inscrit dans la Constitution, le pacifisme japonais est le reflet de l'opinion publique qui, à 76%, considérait en 1993 que la première mission des FAD (Forces d'autodéfense) était de lutter contre les catastrophes naturelles. Dans les deux paragraphes de l'article 9 de la Constitution, le Japon déclare « ...rechercher sincèrement la paix....renoncer à la guerre en tant que droit souverain et à la possession de forces terrestres, aériennes ou maritimes ».

Dans ces conditions, le Japon peut-il participer activement à l'instauration d'un nouvel ordre mondial sans une révision préalable de la Constitution qui lui permette d'acquiescer un poids politique plus important en accordant une véritable garantie constitutionnelle aux FAD et aux missions que celles-ci pourraient être amenées à remplir?

## **3. L'ECONOMIE ET LA SOCIETE JAPONAISE EN CRISE**

### **3.1. ECONOMIE : LA FIN DE L'ETAT DE GRACE**

L'économie japonaise n'en finit pas de sortir de l'ornière. Confronté à la hausse du yen et aux effets de l'éclatement de la « bulle » financière et immobilière, le Japon traverse sa plus grave crise économique depuis cinquante

ans. Malgré sept plans de relance successifs, totalisant la somme faramineuse de 500 milliards de dollars, le gouvernement n'a pas réussi à redresser l'économie nationale. Ce qui paralyse le Japon n'est pas une crise économique classique. C'est un formidable manque de confiance des citoyens dans leurs élites politiques, trop souvent accusées de corruption, et maintenant soupçonnées d'incompétence. C'est en effet l'incapacité des responsables publics et privés qui a permis que se développe une gigantesque crise financière ébranlant l'ensemble du système bancaire et multipliant les faillites retentissantes. Des chiffres dépassant 450 milliards de dollars de créances bancaires douteuses ont été avancés. De quoi miner la plus solide des économies.

## **3.2. UNE SOCIETE AU BORD DE L'IMPLOSION**

### ***3.2.1. Crise de confiance de la population***

Un sentiment de malaise s'installe peu à peu dans l'opinion japonaise. Le séisme de Kobe, l'attentat au gaz sarin perpétré par une secte religieuse, les révélations de la corruption du monde politique et financier, le tout dans un contexte de langueur économique et de montée du chômage, ont corrodé la confiance de la population.

Le séisme de Kobe a mis en lumière les défaillances d'un système de pouvoir. Il a fallu moins de vingt secondes pour faire voler en éclats le « mythe de la sécurité », la croyance entretenue dans l'opinion publique que, grâce à sa technologie, l'archipel avait résolu le problème des séismes avec la même aisance que ses entreprises avaient conquis des marchés. Les japonais avaient été nourris de l'illusion qu'ils possédaient les immeubles et les voies de communication les plus résistants du monde. Non seulement cette chimère a été balayée mais encore ce pays qui a la réputation d'être le mieux organisé du monde, s'est révélé dépassé par l'événement comme l'aurait été n'importe quelle nation en voie de développement. Un autre mythe s'effondrait : celui de la capacité à prévoir et de l'efficacité dans la réaction. En effet, il est tragiquement clair que le pays, l'Etat ou les autorités régionales n'étaient pas préparés à une telle catastrophe. De plus, de grosses lacunes structurelles sont apparues : les pesanteurs bureaucratiques et le maquis des réglementations ont entravé toute réaction efficace à une situation d'urgence.

L'attentat au gaz de combat sarin de la secte Aum dans le métro de Tokyo témoigne d'un nouveau danger interne à la société japonaise elle-même. Plus largement, Aum illustre le développement phénoménal des sectes et des « nouvelles religions » dans la société et témoigne du désarroi moral et éthique dans lequel se trouvent certaines couches de la population. Elle met en lumière le profond dysfonctionnement du politique et la difficulté à présenter une vision cohérente et mobilisatrice pour l'avenir.

Le mythe de l'emploi à vie et d'une société sans chômage prend fin. Le taux de chômage est de 3,2% alors que la psychose du licenciement atteint les cadres moyens et les professions intermédiaires dont l'intégration socio-économique constituait jusqu'ici une des bases du système. Si ce taux reste faible par rapport aux autres grandes puissances, la rupture pour le Japon est nette.

### **3.2.2. Rejet d'un système politique corrompu**

Au cours de ces vingt dernières années, des scandales liés à des pots-de-vin ont entraîné la démission de trois premiers ministres. Quant aux ministres et élus impliqués dans de telles affaires qui ont dû quitter leurs fonctions ou renoncer à leurs mandats, on ne les compte plus. Il existe au Japon une corruption structurelle par le jeu des clientèles et des trafics d'influence, des lobbies politico-administratifs incrustés dans un secteur économique. De plus, il existe de véritables connexions entre la pègre japonaise et les milieux d'affaires. Toute l'économie japonaise est gangrenée par la pègre. Cette situation ne fait qu'accroître le malaise des japonais. Le taux d'abstention record de 66%, aux dernières élections nationales, témoigne de l'indifférence ou du désarroi des citoyens. A l'opposé, on assiste à l'émergence de nouvelles formes d'intervention politique : réapparition des « mouvements de citoyens » se mobilisant sur des objectifs concrets intéressant la vie de tous les jours, poids (50%) des « électeurs sans parti » dont le vote échappe aux systèmes clientélistes traditionnels. C'est en fait tout le « système clanique » traditionnel fondé sur une véritable économie parallèle alimentée par la fraude et la corruption qui distribue dons et gratifications afin de s'attacher la reconnaissance des électeurs qui est en question. Cette crise politique a débouché sur une instabilité gouvernementale (cinq premiers ministres en deux ans et demi) qui exhale d'âcres relents de IV<sup>e</sup> République à la française.

## **4. QUELLES SOLUTIONS POUR SURVIVRE ?**

### **4.1.1. Emanciper la diplomatie japonaise**

L'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide modifient totalement la position géographique relative dans laquelle se trouve le Japon en Extrême-Orient et dans le Pacifique Nord.

En effet, jusqu'aux années 80, le territoire japonais était considéré comme la base avancée des Etats-Unis dans la zone, face à l'URSS et à la Chine communiste.

Aujourd'hui, les Etats-Unis accentuent leur désengagement militaire dans la zone. Cependant, même si la Russie semble pour le moment considérablement affaiblie, de nouveaux dangers apparaissent : revendications chinoise en Mer de Chine du Sud par laquelle passe une grande partie des flux maritimes qui concerne le Japon; évolution incertaine du régime de Corée du Nord;..... Dès lors, le Japon est contraint de réfléchir à sa sécurité, de moins en moins en fonction de la stratégie américaine et de plus en plus en fonction de ses intérêts spécifiques. C'est l'occasion pour le Japon de revendiquer le titre de sixième « Grand » et de jouer un rôle politique plus actif sur la scène internationale notamment au sein d'organisations comme l'ONU (demande de siège permanent au Conseil de sécurité, participation aux forces de maintien de la paix) ou l'APEC (*Asia Pacific Economic Cooperation*).

### 4.1.2. Affirmer la défense japonaise

Le Japon, qui a acquis une envergure notable dans le domaine économique, ne pourra se faire reconnaître la place qui lui convient dans le concert des nations que s'il représente une puissance politique et militaire convaincante.

Même si sa relation de défense avec les Etats-Unis reste privilégiée, l'occasion de constituer une défense plus autonome lui est, aujourd'hui, offerte. En effet, deux facteurs, préexistants mais aggravés, pèsent désormais en faveur des partisans d'une politique japonaise de défense active et autonome :

- le premier est la peur d'un certain isolement politique consécutif à l'aggravation des tensions commerciales ou culturelles entre le Japon et les Etats-Unis.

- le deuxième facteur est lié au risque croissant d'instabilité d'un monde où l'unique superpuissance survivante ne dispose pas, seule, des moyens de maintien de l'ordre existant.

Un budget de la défense autour de 1% seulement d'un PNB très important fait du Japon une grande puissance militaire classique comparable à la France ou à la Grande-Bretagne. De plus, les dirigeants japonais affirment que « fabriquer une bombe atomique ne leur poserait techniquement aucun problème ».

Enfin, l'opinion paraît disposée à accepter de considérer le principe d'une révision de la Constitution pour permettre au Japon de mieux assumer ses responsabilités internationales. Dans ce cadre, dès 92, la Diète a voté une loi permettant l'engagement des forces d'autodéfense japonaise dans des opérations de maintien de la paix organisées par l'ONU, ce qui fut fait au Cambodge puis au Mozambique.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour donner, au Japon, une défense active et autonome conforme au rôle qu'il entend jouer. Cependant, dans sa quête d'une reconnaissance internationale, le Japon est contraint à une grande prudence tant est profonde la méfiance des pays qui ont subi l'occupation japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale.

## 5. CONCLUSION

Puissance économique, industrielle et financière, le Japon a longtemps été considéré comme un modèle en Occident. Aujourd'hui, la fascination occidentale vis à vis du Japon s'est atténuée car avec la crise économique, l'éclatement des affaires de corruption au grand jour et la perte de confiance dans les dirigeants, apparaît de plus en plus un certain déclin du Japon.

Le Japon est à la croisée des chemins.

Comment peut-il survivre à l'ère de la mondialisation alors que ses principaux atouts - puissance économique et sociale - sont mis à mal ? Il devient urgent, pour le Japon, de faire des choix nouveaux, notamment en politique étrangère et de s'en donner les moyens avec une diplomatie émancipée et une défense crédible.

Mais dans ce domaine, sa tâche n'est pas simple. En effet, le gouvernement doit intégrer sa spécificité « pacifiste », qu'une opinion publique particulièrement sensible ne lui permettrait pas d'abandonner quelles que soient les ambitions de certains, à une politique étrangère plus dynamique. Face à la réticence de la

population d'une part et des pays voisins d'autre part, la voie est étroite qui permettra aux dirigeants japonais de faire reconnaître leur pays comme une grande puissance en se voyant confier des responsabilités internationales dignes de son rang.

Les bouleversements qui marquent le début de la dernière décennie du siècle lui ouvrent le chemin des possibles.

## BIBLIOGRAPHIE

- |   |                  |                                 |         |
|---|------------------|---------------------------------|---------|
| <i>Japon et géopolitique</i>                                    |                  | Hérodote n° 78-79               | Fév. 96 |
| <i>Le Japon et sa défense</i>                                   | Michel PENSEREAU | Revue de la Déf. Nat.           | Oct. 94 |
| <i>Le Japon : puissance et faiblesse d'une nation complexe</i>  |                  | Revue d'Etudes                  | Mai 94  |
| <i>Politique de sécurité et pacifisme : le dilemme japonais</i> |                  | Valérie NIQUET                  |         |
| <i>L'état du Japon</i>  | J.F.SABOURET     |                                 | 1995    |
| <i>Le Japon au double visage</i>                                | Yamanaka KEIKO   |                                 | 1997    |
| <i>Le japon, la fin de l'exception</i>                          |                  | Le Monde- Dossiers et Documents | Mars96  |